



RAPPORT ANNUEL 2024

Soutenir une mise en œuvre coordonnée et une application uniforme du SH en Afrique





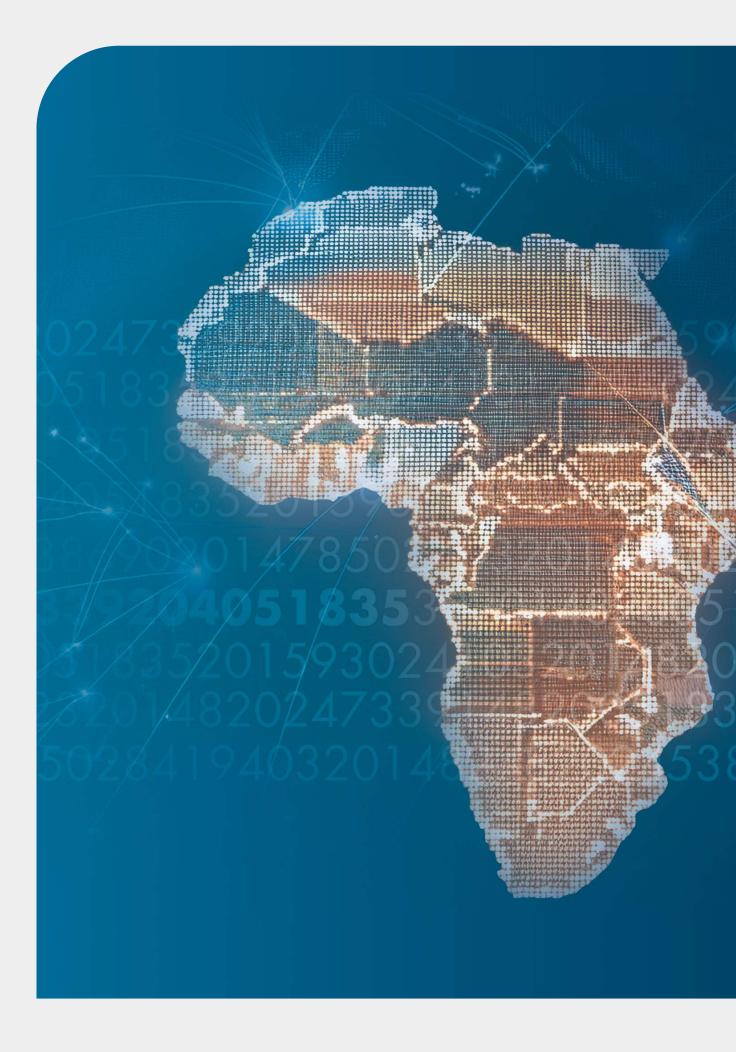




TABLE DES MATIÈRES

Liste des acronymes Résumé analytique			
2. Faits saillants de 2024	14		
3. Impact du programme en 2024	18		
4. État d'avancement de la mise en œuvre du SH 2022 en afrique	20		
5. Activités au niveau continental et régional	22		
6. Activités au niveau national	30		
7. Nouvelle formulation du guide stratégique pour le développement des compétences	44		
8. Vision pour 2025	46		
9. Faits saillants	48		

LISTE DES ACRONYMES

AFE	Accord sur la facilitation des échanges	
AMFE	Alliance mondiale pour la facilitation des échanges	
CAE	Communauté de l'Afrique de l'Est	
CDAA	Communauté de développement d'Afrique australe	
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest	
CEMAC	Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale	
CER	Communauté économique régionale	
COMESA	Marché commun de l'Afrique orientale et australe	
DA	Décisions anticipées	
GTS	Global Trade Solutions	
HMRC	Administration fiscale et douanière du Royaume-Uni	
MRA	Administration des recettes fiscales de Maurice	
MRA	Autorité fiscale du Malawi	
NamRA	Autorité fiscale de la Namibie	
NCS	Service des douanes du Nigeria	
ОМС	Organisation mondiale du commerce	
OMD	Organisation mondiale des douanes	
PC	Partie contractante	
PdA	Protocole d'accord	

SH	Convention internationale sur le Système harmonisé de désignation	
	et de codification des marchandises	
SH 2017	La sixième édition du Système harmonisé, entrée en vigueur le 1er janvier 2017	
SH 2022	La septième édition du Système harmonisé, entrée en vigueur le 1 ^{er} janvier 2022	
TEC	Tarif extérieur commun	
UA	Union africaine	
UDAA	Union douanière de l'Afrique australe	
UE	Union européenne	
ZIMRA	Autorité fiscale du Zimbabwe	
ZLECAf	Zone de libre-échange continentale africaine	
ZRA	Autorité fiscale de Zambie	



RÉSUMÉ ANALYTIQUE

Cette action est financée par l'Union européenne dans le cadre du Programme panafricain, qui apporte un soutien spécifique au partenariat stratégique Afrique-**UE** et constitue le tout premier plan de développement et de coopération de l'UE couvrant l'ensemble de l'Afrique. Établi en 2014, le Programme panafricain est I'un des principaux instruments financiers de la mise en œuvre de la Stratégie commune Afrique-UE, qui vise à réaliser des progrès dans les domaines de la paix et de la sécurité, de la gouvernance et des droits de l'homme, du commerce et de l'intégration régionale, ainsi que des questions clés en matière de développement.

Il s'agit d'une mesure concrète prise par l'UE pour soutenir les partenaires africains dans la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), qui est officiellement entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2021. L'action est mise en œuvre par l'Organisation mondiale des douanes dans le cadre du Programme UE-OMD sur le Système harmonisé en Afrique (Programme SH Afrique). Cette mesure vise à soutenir un large éventail de parties prenantes en Afrique dans leurs efforts pour assurer une mise en œuvre coordonnée et une application uniforme de l'un des instruments de facilitation des échanges mondiaux les plus élémentaires : la Convention sur le Système harmonisé de l'OMD.

Le Programme SH-Afrique a été conçu pour bénéficier aux 54 administrations des douanes africaines, ainsi qu'aux organisations couvrant l'ensemble de l'Afrique, en particulier la Commission de l'Union africaine et le Secrétariat de la ZLECAf. Il opère en étroite collaboration avec les communautés économiques régionales africaines, les agences gouvernementales qui jouent un rôle dans la mise en œuvre du SH, ainsi que les parties prenantes du secteur privé. Lancé en février 2019, le Programme avait





pour ambition de faire en sorte que, avant son achèvement, tous les pays participant au Programme appliquent la version 2022 du SH (SH 2022), et que tous les pays africains deviennent Parties contractantes (PC) à la Convention sur le SH. En raison des perturbations causées par la pandémie de CO-VID-19, certains pays n'ont pas pu migrer en temps voulu vers le SH 2022. Au moment de la rédaction du rapport, tous les pays africains, à l'exception d'un seul, avaient migré vers le SH 2022.

En 2024, le Programme SH-Afrique a mené 36 activités bénéficiant directement à 8 CER et 21 pays. Toutes les Parties contractantes africaines au SH, sauf une¹, ont migré vers le SH 2022, 3 plateformes tarifaires électroniques ont été développées, une ayant été lancée et deux autres devant être lancées ultérieurement.. 1 outil électronique de décisions anticipées a été développé et lancé, et 19 demandes d'assistance technique de différents types émanant des bénéficiaires du Programme ont été traitées avec succès et les activités demandées ont été menées à bien.

1 Le Cap-Vert doit encore notifier à l'OMD la mise en œuvre du SH 2022





36 activités



21

pays



8 CER



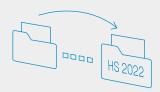
3

plateformes tarifaires électroniques développées



19

demandes d'assistance technique



50

parties contractantes africaines au SH ont notifié l'application du SH 2022

98%

de taux de mise en œuvre

Depuis son lancement, le Programme a touché 53 pays africains et 8 CER. Jusqu'à la période de référence, 50 des 51 Parties contractantes africaines au SH ont notifié l'application du SH 2022. 3 partenaires africains doivent encore devenir parties contractantes au SH².

Des recherches menées après le lancement du Programme ont révélé qu'en avril 2017, seuls 15 pays africains avaient migré vers le SH 2017. Les autres pays n'ont pas migré pour diverses raisons qui ne se limitent pas à la capacité. Le Programme s'est ensuite lancé dans des initiatives et des activités visant à rationaliser le processus de migration et à mettre en place une base de coopération, ainsi qu'à migrer vers de nouvelles versions du SH à l'avenir pour assurer la durabilité. Depuis janvier 2024, toutes les Parties contractantes africaines au SH, à l'exception d'une, ont migré vers le SH 2022. Le pays qui n'a pas encore migré a déjà reçu l'assistance technique nécessaire et devrait migrer une fois que tous les processus internes seront achevés. Le Secrétariat de l'OMD a été dûment informé de la migration de tous les pays et cette information est reflétée dans la position des PC sur le site Web des Membres. Cela signifie que le taux de mise en œuvre du SH 2022 est de 98 % des 51 Parties contractantes africaines au SH.

Au cours de la période de référence, le Programme s'est concentré sur l'assistance technique en matière de développement des compétences, conformément aux orientations stratégiques sur le développement des compétences en matière de classement tarifaire. L'accent a également été mis sur la numérisation et la modernisation des infrastructures douanières liées aux tarifs. Au cours de la période de référence précédente, le Programme s'était attelé à fournir une assistance aux CER et aux administrations des douanes dans le cadre de la migration, afin que les instruments nécessaires soient approuvés, publiés et diffusés sans délai. Avec plus de 80 % des résultats obtenus au cours de la période précédente,

le Programme s'est concentré sur des initiatives stratégiques visant à assurer la durabilité pour les administrations des douanes et les CER. Des activités d'assistance sur mesure ont été proposées conformément aux demandes formulées par les administrations des douanes, allant du soutien aux laboratoires des douanes, au renforcement des capacités, en passant par la mise en œuvre de la plateforme tarifaire électronique et d'un outil électronique de décisions anticipées, la plus grande priorité étant accordée aux demandes concernant la mise en œuvre des amendements du SH 2022 pour les administrations qui avaient éprouvé des difficultés à mettre en œuvre les amendements du SH dans le passé.

Pendant toute sa durée, les actions du Programme ont reçu un soutien de plus en plus important de la part des partenaires africains, car elles ont été perçues comme des contributions essentielles pour assurer une transition en douceur vers la nouvelle version du SH, pour faire évoluer les normes de classement tarifaire en Afrique afin de satisfaire pleinement aux normes et aux bonnes pratiques internationales, et pour promouvoir la mise en œuvre de la ZLECAf. Le retour d'information et les recommandations du cinquième Comité de pilotage ont clairement montré l'impact positif du Programme et le souhait de poursuivre les activités dans le cadre de la mise en œuvre du SH 2028 ainsi que de garantir que la ZLECAf atteindra les résultats escomptés, étant donné que les domaines d'intervention clés et les résultats escomptés du Programme s'alignent sur l'Accord de la ZLECAf et posent les jalons d'une mise en œuvre sans heurts.

² La Guinée équatoriale, la Somalie et le Soudan du Sud doivent encore devenir des PC au SH.



Chapitre 1 À PROPOS DU PROGRAMME

Le Programme UE-OMD sur le Système harmonisé en Afrique (Programme SH-Afrique) est une initiative multipartite financée par l'Union européenne et mise en œuvre par l'Organisation mondiale des douanes (OMD). Le résultat attendu du Programme était que les pays africains partenaires mettent en œuvre la version 2022 du SH, conformément à la Convention sur le SH, aux normes internationales pertinentes et aux engagements continentaux et régionaux. L'objectif à plus long terme du Programme était de fournir les capacités organisationnelles et les ressources nécessaires aux pays africains et aux autres parties prenantes impliquées dans le processus de mise en œuvre du SH afin d'appliquer les futures versions du SH de manière opportune et coordonnée dans les différentes régions et sur l'ensemble du continent.

Cette action contribue au Plan d'investissement extérieur de l'UE et à la Stratégie commune Afrique-UE adoptée lors du sommet de Lisbonne en 2007 et affinée lors des sommets de 2010, 2014 et 2017. Elle joue un rôle important dans la mise en place de la Zone de libre-échange continentale africaine, qui est officiellement entrée en vigueur le 1er janvier 2021.

La ZLECAf est l'un des principaux partenaires du Programme, ses objectifs clés visant à créer un marché continental unique pour les marchandises et les services, accélérant ainsi la mise en place d'une union douanière à l'échelle du continent, qui est au cœur des efforts du Programme visant à soutenir une mise en œuvre coordonnée et harmonisée et une application uniforme du SH en Afrique.. La ZLECAf vise en outre à développer le commerce intra-africain par le biais de régimes et d'instruments de libéralisation et de facilitation des échanges plus harmonisés et mieux coordonnés entre les CER et à travers l'Afrique en général. Le Programme SH-Afrique contribue directement à ces objectifs en renforçant les capacités des administrations des douanes, des CER et des autres parties prenantes.

Le Système harmonisé est une nomenclature internationale de produits polyvalente élaborée par l'OMD. Il comprend plus de 5 000 groupes de marchandises, chacun identifié par un code à six chiffres, classés suivant une structure légale et logique. Le SH s'appuie sur des règles bien définies afin d'obtenir un classement uniforme et de servir de base juridique au classement des marchandises. Le SH est utilisé par plus de 200 pays et économies pour élaborer leurs tarifs douaniers et établir les statistiques commerciales internationales. Plus de 98 % des marchandises échangées dans le monde sont ainsi classées en fonction du SH.









Le SH contribue à l'harmonisation des procédures douanières et commerciales, ainsi qu'à l'échange de données commerciales non documentaires dans le cadre de ces procédures, réduisant ainsi les coûts liés au commerce international. Il est en outre très souvent utilisé par les gouvernements, les organisations internationales et le secteur privé à bien d'autres fins telles que la détermination des droits et taxes, l'élaboration des politiques commerciales, la surveillance du commerce de certaines marchandises réglementées, l'élaboration des règles d'origine, le contrôle des quotas et la compilation des statistiques. Le SH est donc qualifié de « langage universel des échanges » de marchandises et constitue un outil indispensable au commerce international. Le SH est amendé tous les cinq ans pour s'assurer qu'il reste conforme aux normes industrielles et aux modèles commerciaux en constante évolution. Exceptionnellement, le cycle de la prochaine version sera de six ans, en raison des perturbations liées à la pandémie de COVID-19. Par conséquent, la prochaine version sera le SH 2028.

Le Système harmonisé est lié à d'autres normes internationales, telles que l'Accord établissant la ZLECAf, la Convention de Kyoto révisée de l'OMD et l'Accord sur la facilitation des échanges de l'Organisation mondiale du commerce. L'Annexe 3 de la ZLECAf sur la coopération douanière et l'assistance administrative mutuelle dispose que chaque État partie s'engage à adopter des nomenclatures tarifaires et statistiques conformes à la version applicable du SH. Étant donné que le SH fait l'objet de modifications périodiques, il est essentiel que tous les partenaires africains disposent de la capacité institutionnelle nécessaire pour apporter les modifications respectives à leurs nomenclatures dans les délais impartis et d'une manière techniquement satisfaisante.

Les administrations des douanes et les CER doivent non seulement veiller à ce que le SH soit mis en œuvre de manière rationnelle et opportune, mais aussi à ce que des systèmes soient mis en place pour former un bon « modèle de travail en matière de classement tarifaire » ou une bonne « infrastructure de classement tarifaire ». Avec le soutien du Programme SH-Afrique, les administrations africaines ont bénéficié d'une assistance pour la mise en place des infrastructures, ainsi que pour l'examen et la modernisation des infrastructures existantes. Cet effort de modernisation doit être aligné sur les normes internationales pertinentes et les bonnes pratiques, afin de renforcer la capacité des bénéficiaires du Programme à mettre en œuvre avec succès non seulement le SH, mais aussi la ZLECAf et l'AFE de l'OMC.

Depuis son lancement, le Programme a bénéficié à 8 CER africaines, au Secrétariat de la ZLECAf, à 54 administrations des douanes africaines, des parties prenantes concernées, y compris la Commission de l'Union africaine, et au secteur privé. Les administrations des douanes sont les principaux partenaires du Programme, car elles doivent élaborer, mettre en œuvre et appliquer les tarifs nationaux conformément à la Convention sur le SH et aux tarifs extérieurs communs des CER.



VISION

Contribuer à la mise en œuvre réussie du SH, de l'AFE de l'OMC et de la ZLECAf

Contribuer à la facilitation des échanges et au développement des échanges entre pays africains, entre l'Afrique et l'Europe et entre l'Afrique et le reste du monde



RÉSULTATS

Application de la version 2022 du SH en 2022 Adhésion de tous les pays africains à la Convention sur le SH



OBJECTIF

Veiller à ce que les partenaires du Programme développent avec succès les capacités organisationnelles et les ressources nécessaires pour appliquer les futures versions du SH de manière opportune et coordonnée



En 2024, le Programme s'est concentré sur le développement des compétences au niveau régional et national au profit de ses partenaires et bénéficiaires afin d'assurer la continuité de la gestion du classement tarifaire à la suite du travail effectué pour la migration en temps utile vers le SH 2022.

Il a également soutenu ses partenaires dans le cadre de la modernisation et de la numérisation de l'infrastructure de classement tarifaire, comme la mise en œuvre des décisions anticipées électroniques et des outils tarifaires électroniques. Aussi la plupart des activités menées dans le cadre du Programme entre janvier 2024 et décembre 2024 ont-elles été consacrées à la migration vers le SH 2022, au développement des compétences stratégiques en matière de classement tarifaire, à la mise en œuvre d'outils numériques et à l'amélioration de l'infrastructure des laboratoires des douanes. En outre, le Programme a également proposé un soutien allant au-delà de la mise en œuvre des amendements du SH 2022 et a travaillé sur l'accès à la base de données « Trade Tools » de l'OMD et aux publications du SH. En coordination avec la ZLECAf, le Programme a soutenu les partenaires africains de langue portugaise dans la mise en œuvre du SH, ainsi que dans le renforcement des capacités dans le domaine concerné et dans la traduction du Guide stratégique pour le développement des compétences en portugais afin d'assurer l'inclusivité.

En 2024, le Programme a mené 36 activités dans différents domaines de soutien aux niveaux continental, régional et national.



PAYS ENGAGÉS DANS LE PROGRAMME

1.	Algérie	28. Liberia
2.	Angola	29. Madagascar
3.	Bénin	30. Malawi
4.	Botswana	31. Mali
5.	Burkina Faso	32. Mauritanie
6.	Burundi	33. Maurice
7.	Cabo Verde	34. Maroc
8.	Cameroun	35. Mozambique
9.	République centrafricaine	36. Namibie
10.	Tchad	37. Niger
11.	Comores	38. Nigeria
	République démocratique du Congo	39. Rwanda
	République du Congo	40. Sao Tomé-et-Principe
	Côte d'Ivoire	41. Sénégal
	Djibouti	42. Seychelles
	Égypte	43. Sierra Leone
	Guinée équatoriale	44. Somalie
	Eswatini	45. Afrique du Sud
	Éthiopie	46. Soudan du Sud
	Érythrée	47. Soudan
	Gabon	48. Tanzanie
	Gambie	49. Togo
	Ghana	
	Guinée	50. Tunisie
	Guinée-Bissau	51. Ouganda
	Kenya	52. Zambie
27.	Lesotho	53. Zimbabwe

CER ENGAGÉES DANS LE PROGRAMME

- Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale -CEMAC
- 2. Marché commun de l'Afrique orientale et australe COMESA
- Communauté de l'Afrique de l'Est CAE
- 4. Communauté économique des États de l'Afrique centrale - CEEAC
- Communauté
 économique des
 États de l'Afrique de
 l'Ouest CEDEAO
- Union douanière d'Afrique australe – UDAA
- Communauté de développement d'Afrique australe – CDAA
- 8. Union économique et monétaire ouestafricaine – UEMOA



Chapitre 3 IMPACT DU PROGRAMME EN 2024

La CAE lance le Système de remise des droits de douane

Les pays lusophones participent aux plénières de la 73e session du CSH

Les initiatives de renforcement des capacités des laboratoires des douanes et les échanges d'idées se poursuivent

La ZLECAf transpose les listes de concessions tarifaires vers celles du SH 2022

La liste des produits du régime commercial simplifié de la CAE est mise à jour et transposée vers le SH 2022

Djibouti valide son tarif douanier national transposé vers le SH 2022

Le développement de 3 outils de tarification électroniques a commencé au Malawi, à Madagascar et à Maurice

Le Zimbabwe finalise et lance son outil tarifaire électronique

Les États membres de la CEDEAO participent aux plénières de la 74° session du CSH

La Côte d'ivoire met en place et lance un système national de décisions anticipées

La Tunisie met en place et lance un système national de décisions anticipées

Le Guide stratégique pour le développement des compétences est pleinement déployé, des ateliers de formation des formateurs ayant été organisés avec succès au profit de la Tunisie, du Nigeria et de la Côte d'Ivoire, ainsi qu'au profit de l'Afrique orientale et australe et de l'Afrique occidentale et centrale

La mise en œuvre d'une plateforme électronique de décisions anticipées pour la Namibie est finalisée et lancée

19 requêtes d'assistance technique axées sur la demande ont été reçues et traitées



ÉTAT D'AVANCEMENT DE LA MISE EN ŒUVRE DU SH 2022 EN AFRIQUE 50 des 51 Parties contractantes au SH ont notifié à l'OMD la mise en œuvre du SH 2022. Le Cabo Verde a reçu le soutien technique nécessaire dans le cadre du Programme et a déjà aligné son tarif douanier national en attendant l'approbation législative de sa mise en œuvre effective.



Le Programme a apporté son soutien à tous les partenaires bénéficiaires qui ont sollicité un renforcement des capacités en vue de développer les compétences des fonctionnaires des douanes en matière de classement tarifaire, de laboratoire des douanes et de décisions anticipées. L'objectif est de garantir la durabilité et les capacités organisationnelles au terme des activités du Programme et au-delà. Les plans de travail élaborés

dans le cadre du Programme seront des mécanismes utiles pour aider les partenaires bénéficiaires dans leur migration vers le SH 2028. Afin de renforcer les capacités organisationnelles et le développement des compétences, le Programme a fourni à ses partenaires bénéficiaires, par l'intermédiaire des CER ou au niveau national, un accès par abonnement à la plateforme « Trade Tools » de l'OMD et aux publications du SH.



ACTIVITÉS AU NIVEAU CONTINENTAL ET RÉGIONAL

Atelier sur la finalisation du PdA sur l'outil tarifaire électronique au profit de la Communauté de l'Afrique de l'Est

Le Cap, Afrique du Sud

La CAE a entamé le processus de numérisation de son tarif extérieur commun (TEC) dans le but de renforcer la participation du secteur privé au commerce international grâce à un meilleur accès aux informations commerciales. Du 23 au 25 janvier 2024, le Programme SH-Afrique a organisé une visite d'étude pour les collègues de la CAE à GTS, l'entreprise ayant développé la plateforme électronique, au Cap, afin de finaliser le protocole d'accord et de le préparer pour signature par les deux parties concernées. Cette activité consistait en une réunion en présentiel destinée à permettre à l'équipe de finaliser le protocole d'accord, organisée par GTS et à laquelle ont participé des experts des départements juridique, douanier, commercial et informatique de la CAE.



11-15 mars

23-25 janvier



Visite d'étude au profit des pays lusophones d'Afrique à l'occasion du 73° Comité du Système harmonisé de l'OMD Bruxelles, Belgique

Le Programme SH-Afrique a organisé une visite d'étude, du 11 au 15 mars 2024, pour que les pays africains lusophones puissent assister à la 73^e session du Comité du Système harmonisé de l'OMD à Bruxelles, en Belgique. La visite d'étude visait à permettre aux experts de mener des consultations avec le Programme SH-Afrique sur l'amélioration du mécanisme de mise en œuvre des amendements au SH et de discuter de tout domaine nécessitant un renforcement des capacités dans la région en matière de travaux relatifs aux tarifs douaniers. Cette activité s'appuyait sur les résultats d'un séminaire sous-régional sur le SH 2022 pour les pays lusophones d'Afrique, qui s'est tenu en juillet 2023, en partenariat avec le Secrétariat de la ZLECAf, au Cabo Verde. Il a été jugé important que les experts en matière de SH et de tarifs douaniers de ces administrations aient la possibilité d'assister à la Conférence, de partager leurs expériences avec des pairs du monde entier et d'apprécier le cycle de révision du SH.

Atelier de renforcement des capacités sur le système de remise des droits et l'outil e-Tariff au profit du Rwanda

Kigali, Rwanda

L'Autorité fiscale du Rwanda (RRA) et d'autres parties prenantes clés ont participé à un atelier axé sur la mise en œuvre et le pilotage du système de remise des droits de la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE), du 11 au 16 mars 2024 à Kigali, dans le cadre d'un effort concerté visant à renforcer l'efficacité des douanes et rationaliser les processus commerciaux, Cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts de numérisation visant à moderniser les opérations douanières et à renforcer la participation du secteur privé de la région au commerce international, grâce à un meilleur accès aux informations commerciales. L'atelier, organisé en collaboration avec le Secrétariat de la CAE, l'OMD et Global Trade Solutions (GTS), a rassemblé les principales parties prenantes, notamment des représentants de la RRA, du ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, du ministère des Finances, du ministère du Commerce et de l'Industrie, des fabricants. des représentants de la Fondation du secteur privé et des agents de dédouanement et des transitaires. Au-delà du renforcement des capacités de la RRA, l'atelier visait à sensibiliser les parties prenantes impliquées dans le Comité national de remise des droits, notamment les fabricants, les opérateurs et les représentants du secteur privé. En encourageant la collaboration et le partage des connaissances entre ces parties prenantes, l'atelier entendait améliorer la transparence et l'efficacité des processus de remise des droits de douane.



15-20 avril

11-16 mars



Réunion pour la CAE et les États partenaires sur la rédaction des amendements proposés concernant les décisions anticipées

Mombasa, Kenya

Du 15 au 20 avril 2024, le Programme SH-Afrique a organisé une réunion de la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE) et des États partenaires pour rédiger les amendements proposés concernant les décisions anticipées, à Mombasa, au Kenya. Dans le cadre de la coopération actuelle avec l'OMD, le Programme SH-Afrique soutient la CAE et ses États partenaires dans l'élaboration des amendements relatifs aux décisions anticipées. Les décisions anticipées sont prévues par l'article 3 de l'Accord de l'OMC sur la facilitation des échanges, qui exige que l'administration des douanes fournisse une décision écrite à la demande d'un opérateur concernant le classement tarifaire et l'origine des marchandises. Cette activité faisait également partie du soutien à la mise en œuvre d'un cadre régional sur les décisions anticipées. À l'issue de la réunion, les rédacteurs législatifs ont rédigé le règlement de gestion douanière de la CAE (amendement) et recommandé au Comité sectoriel des douanes de fournir une liste complète des formulaires déjà utilisés pour les opérations douanières et qui ne sont pas prévus dans la loi et les règlements. Les formulaires devraient être inclus dans le règlement à examiner par le Conseil sectoriel des affaires juridiques lors de l'examen de l'amendement au règlement.

Visite d'étude en Corée du Sud au profit des Responsables de laboratoires des douanes africains LRD Corée, Corée du Sud

Du 23 au 25 avril 2024, l'OMD a organisé une visite d'étude en Corée au profit des Responsables de laboratoires des douanes africains à l'occasion de la 3e réunion des Responsables des laboratoires régionaux des douanes (LRD) de l'OMD pour l'Asie et le Pacifique, menée dans le cadre du Programme UE-OMD sur le SH en Afrique. Les délégués de l'Algérie, du Ghana, du Kenya et de l'Ouganda ont eu l'occasion d'assister aux travaux de la réunion en tant qu'observateurs et de participer à de riches échanges avec les représentants des LRD de la Chine, de l'Inde, de l'Indonésie, du Japon et de la République de Corée. Dans le cadre du Programme, le Service des douanes de Corée a organisé des visites au LRD de la Corée et au laboratoire des douanes de Busan. Les participants ont visité les locaux des laboratoires et ont pris connaissance des méthodes et équipements utilisés pour analyser différentes catégories de marchandises, ainsi que des techniques d'échantillonnage, des exigences de sécurité, des objectifs d'analyse, des normes de laboratoire et des aspects procéduraux du travail en laboratoire. Les délégués des pays africains ont grandement apprécié le soutien du BRRC/AP, du LRD de Corée et d'autres LRD d'Asie-Pacifique. Les délégués qui ont participé à la visite d'étude ont souligné qu'ils utiliseraient l'expérience et les informations obtenues pour moderniser ou créer leurs propres laboratoires des douanes. L'objectif à long terme est de coopérer pour établir le premier LRD en Afrique.



30-31 mai

22-25 avril



Lancement du Système de remise des droits de douane de la CAE

Arusha, Tanzanie

Dans le cadre d'une avancée historique pour le commerce régional, la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE) a lancé un logiciel de pointe de tarification électronique (e-Tariff) lors du 42° Conseil sectoriel du commerce, de l'industrie, des finances et de l'investissement (SCTIFI), le 31 mai 2024 à Arusha, en Tanzanie, Développée sous la direction de la CAE et soutenue par le Programme UE-OMD sur le SH en Afrique, cette plateforme innovante devrait transformer l'efficacité, la transparence et l'accessibilité des informations tarifaires parmi les États partenaires de la CAE. Les sessions de sensibilisation et de formation ont commencé au Rwanda, et la mise en œuvre complète est prévue pour les premier et deuxième trimestres de 2025. L'événement de lancement a attiré plusieurs ministres, secrétaires permanents et principaux, ainsi que des hauts fonctionnaires des États partenaires participant à la 42e session du SCTIFI. M. Badr Mouhcine, Responsable des Programmes UE-OMD sur le SH et sur les règles d'origine pour l'Afrique, et Mme Louise Wiggett, PDG de Global Trade Solutions, ont également participé à l'événement. L'introduction du logiciel de tarification électronique a représenté un moment charnière pour la CAE, en améliorant considérablement la capacité de la région à gérer et à diffuser les informations liées aux tarifs douaniers. Cette évolution laisse présager une amélioration substantielle de l'efficacité commerciale et de l'intégration économique dans la région de l'Afrique de l'Est.

Atelier sur le Système harmonisé au profit des pays d'Afrique occidentale et centrale

Abidjan, Côte d'Ivoire

Du 24 au 28 juin 2024, l'OMD a organisé un atelier de formation des formateurs sur le Système harmonisé au profit de la région d'Afrique occidentale et centrale (AOC) de l'OMD à Abidjan, en Côte d'Ivoire. L'atelier visait à constituer un groupe de formateurs compétents en matière de classement tarifaire du SH, qui pourraient diffuser les connaissances sur le SH dans leurs pays et régions respectifs. La formation a réuni 35 représentants des 24 pays de l'AOC, qui sont des experts expérimentés en matière de classement tarifaire dans leurs administrations des douanes. L'atelier a été animé par deux experts de l'OMD et un expert reconnu de la douane espagnole. Les experts en SH de la douane de Côte d'Ivoire qui ont suivi avec succès le cycle de développement des compétences du Programme entre février 2023 et janvier 2024 ont pu mettre en pratique leurs compétences et animer des sessions spécialisées. L'atelier de formation des formateurs a été l'occasion d'approfondir la compréhension du SH par les experts et de développer et renforcer leurs compétences en matière de formation afin qu'ils puissent dispenser des formations liées au SH dans leurs administrations. L'atelier a favorisé un environnement d'apprentissage dynamique, offrant aux participants une occasion unique de faire de courtes présentations de groupe et individuelles sur divers sujets liés au SH, tout en tenant compte des compétences et des astuces apprises auprès des experts de l'OMD.



3-8 juin

Réunion du Groupe de travail technique de la CAE sur la révision du TEC de la CAE 2022

Dar es Salaam, Tanzanie

Dans le cadre d'un effort intensif pour promouvoir et faciliter le commerce transfrontalier tout en préservant les recettes, le Secrétariat de la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE) et les États partenaires de la CAE ont organisé une réunion d'experts en douane et en commerce du 3 au 8 juin 2024, à Dar es Salaam, en Tanzanie, avec le soutien du Programme UE-OMD sur le SH en Afrique. L'objectif de la réunion était d'examiner et de mettre à jour la liste des produits couramment échangés dans le cadre du régime commercial simplifié et de les transposer vers la version 2022 du tarif extérieur commun (TEC) de la CAE. Des experts en douane et en commerce des États partenaires et des membres du Secrétariat de la CAE ont participé à la réunion. Les experts ont mis à jour et transposé la liste des marchandises couramment échangées dans le cadre du régime commercial simplifié, qui sera examinée lors de la prochaine réunion des organes politiques de la CAE.

24-28 juin



Atelier sur le Système harmonisé au profit des pays lusophones d'Afrique

Lisbonne, Portugal

Dans le cadre du programme global d'assistance aux pays lusophones d'Afrique, un atelier sur le SH au profit des fonctionnaires des douanes de ces pays a été organisé du 22 au 26 juillet 2024 à Lisbonne, au Portugal. L'atelier a été organisé par l'Autorité fiscale et douanière portugaise et le Secrétariat de la Communauté des pays de langue portugaise (CPLP). Il a été animé par un expert de l'OMD, un expert accrédité par l'OMD du Brésil et deux experts du Portugal. Cette initiative a été précédée par deux autres initiatives du Programme visant à soutenir les pays lusophones d'Afrique, à savoir : la réunion sur la mise en œuvre du SH 2022, en juillet 2023, à Cabo Verde, et la visite d'étude à la 73^e session du Comité du Système harmonisé de l'OMD, en mars 2024, à Bruxelles. Des agents de l'Angola, du Cabo Verde. de la Guinée-Bissau, du Mozambigue et de São Tomé et Príncipe, ainsi que des agents du siège et du laboratoire des douanes de l'Autorité fiscale et douanière portugaise ont participé à l'atelier. Avant l'atelier, les participants ont suivi la formation en ligne de la Fondation du SH, conformément aux orientations du Guide stratégique de l'OMD sur le développement des compétences en matière de classement tarifaire.



24-28 juin

Assistance technique pour préparer le lancement du Système de remise des droits et tarifs de la CAE

Entebbe, Ouganda

Afin de soutenir le lancement du Système de remise des droits et de tarif douanier de la CAE, un atelier technique a été organisé du 24 au 28 juin 2024 à Entebbe, en Ouganda. Il s'agissait de s'assurer que toutes les modifications approuvées concernant les décisions et les mesures nécessaires seraient chargées dans le système administratif central avant le 1er juillet 2024. Global Trade Solutions (GTS) a travaillé en étroite collaboration avec le Secrétariat de la CAE et a fourni une assistance technique sur site pour les processus impliqués dans ces activités, afin de s'assurer que toutes les informations étaient chargées à l'avance. Les informations contenues dans le projet de journal officiel ont été saisies et préparées dans un format spécifique sous Excel pour être chargées dans e-Tariff.

22-26 juillet



Visite d'étude des États membres de la CEDEAO au Secrétariat de l'OMD pour la 74° session du CSH de l'OMD

Bruxelles, Belgique

Au terme d'une série d'initiatives de renforcement des capacités menées pour les États membres de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), une visite d'étude a été entreprise à la 74e session du CSH de l'OMD et à la Direction générale de la fiscalité et de l'union douanière (DG TAXUD) de l'Union européenne du 16 au 20 septembre 2024. Entre 2021 et 2024, plusieurs séminaires régionaux et sous-régionaux sur les amendements du SH 2022 ont été organisés par la Direction des questions tarifaires et commerciales et le Programme SH-Afrique, afin de soutenir la région dans la migration vers le SH 2022 et de renforcer les compétences des fonctionnaires des douanes en matière de classement tarifaire. Dans un souci de continuité et de durabilité, en consultation avec la Commission de la CEDEAO, et dans le cadre du soutien du Programme SH-Afrique au renforcement des capacités des États membres de la CEDEAO sur les questions liées au SH, il a été jugé important que les experts en matière de tarifs douaniers du SH aient la possibilité d'assister aux travaux du CSH de l'OMD et de partager leurs expériences avec leurs homologues du monde entier. Cette initiative était conforme au processus de développement des compétences en matière de classement tarifaire des marchandises mis en place dans le cadre du Programme. La visite d'étude a également permis aux experts de mener des consultations avec le Programme SH-Afrique sur l'amélioration du mécanisme de mise en œuvre des amendements au SH, de discuter de tout domaine nécessitant un renforcement des capacités dans la région en matière de travaux relatifs aux tarifs douaniers et d'examiner la feuille de route pour le SH 2028. Le premier jour de la visite d'étude, le 16 septembre, l'équipe de la CEDEAO a également tenu des consultations avec la DG TAXUD de l'UE et le représentant de la Commission de la CEDEAO.

16-20 septembre





7-8 octobre



Atelier sur la validation des listes des concessions tarifaires transposées au profit des CER et des États Parties de la ZLECAf Kigali, Rwanda

La ZLECAf a coopéré avec l'OMD par le biais du Programme SH-Afrique concernant plusieurs initiatives stratégiques telles que la migration de ses listes de concessions tarifaires vers le SH 2022, le développement des compétences et le développement d'une plateforme de tarification électronique. Pour garantir l'alignement sur le SH 2022 de l'OMD et faire en sorte que ses règles d'origine soient fondées sur le SH 2022, la ZLECAf a organisé un atelier visant à vérifier la transposition des listes de concessions tarifaires du Système harmonisé (SH) 2017 vers le SH 2022, sous la direction du Secrétariat de la ZLECAf. L'atelier s'est tenu du 7 au 8 octobre 2024, réunissant une équipe de spécialistes techniques dans l'exercice de validation pour guider le processus de transposition, ainsi que pour assurer l'exactitude et la conformité avec les listes de concessions tarifaires actualisées du SH alignées sur la Nomenclature du SH de l'OMD. L'atelier a réuni des représentants des douanes et du commerce de l'Algérie, de l'Éthiopie, du Malawi, des Seychelles, de la Tunisie, de la Zambie, du Secrétariat de la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE) et de l'Union douanière de l'Afrique australe (UDAA). Ces pays, qui ont chacun un rôle à jouer dans l'avancement de l'intégration économique régionale, ont démontré leur engagement en faveur du succès de la ZLECAf, qui vise à créer un marché unifié pour plus de 1,3 milliard de personnes à travers l'Afrique. Avec les pays représentés à la ZLECAf, y compris ceux qui utilisent le TEC de la CAE et le TEC de l'UDAA, ce sont 14 des 54 pays de la ZLECAf qui ont validé leurs listes de concessions tarifaires. L'atelier a permis aux délégués d'apporter leur contribution finale aux listes de concessions, d'aborder les questions techniques et de procéder aux aiustements nécessaires. Une transposition précise de la nouvelle Nomenclature du SH 2022 est essentielle pour harmoniser les échanges commerciaux à travers le continent et aligner les pratiques commerciales de l'Afrique sur les normes mondiales. Il s'agit d'une étape cruciale dans la mise en œuvre de la ZLECAf, qui ouvre la voie à une augmentation des échanges intra-africains.



Atelier national sur la création de laboratoires des douanes au profit du Service des douanes du Nigeria Abuja, Nigeria

Au vu de l'intérêt croissant des bénéficiaires pour la question des laboratoires des douanes, le Service des douanes du Nigeria a fait appel au Programme SH-Afrique pour l'aider à établir un laboratoire analytique des douanes qui l'assistera dans la résolution des problèmes existants. Faisant suite à une demande de soutien technique du Service des douanes du Nigeria, le Programme a mené une mission de 4 jours du 29 janvier au 1er février 2024 pour l'aider à déterminer les exigences techniques et les spécifications d'un laboratoire des douanes conforme aux normes internationales. L'atelier, dirigé par un expert de l'OMD, a également été l'occasion de passer en revue les orientations et autres initiatives visant à mettre en place un laboratoire des douanes et d'évaluer l'état d'avancement actuel pour le Service des douanes du Nigeria. Le Fonds de coopération douanière japonais a en outre apporté son soutien pour sélectionner un participant du Service des douanes du Nigeria afin qu'il participe et assiste au programme professionnel du laboratoire régional des douanes de l'OMD du 23 octobre au 30 novembre 2023. L'objectif était de s'assurer que le Service des douanes du Nigeria dispose des capacités indispensables à la création d'un laboratoire des douanes. Un plan définissant les prochaines étapes nécessaires a été établi en coordination avec les spécialistes du laboratoire des douanes du Service des douanes du Nigeria qui ont participé à l'atelier, et il était prévu que les orientations existantes soient révisées et alignées sur les normes de l'OMD relatives aux laboratoires des douanes. À terme, le Service des douanes du Nigeria sera prêt à mettre en place un laboratoire des douanes moderne et performant.



23-26 janvier

Atelier national sur les laboratoires des douanes au profit de la douane ghanéenne Accra, Ghana

Dans le cadre de ses efforts visant à aider les partenaires africains à mettre en place des laboratoires des douanes, le Programme SH-Afrique a proposé des activités de renforcement des capacités au cours desquelles des partenaires africains sélectionnés ont pu assister à des réunions ou à des séminaires entièrement consacrés aux laboratoires des douanes, dont l'administration des douanes du Ghana. À la demande de la douane ghanéenne et afin d'offrir un soutien complet, le Programme a organisé une mission d'experts du 23 au 26 janvier au Ghana, afin de faire le point sur la situation actuelle et d'organiser des consultations pour discuter de l'infrastructure du laboratoire, des équipements, du personnel et d'autres exigences opérationnelles. Cette mission a été menée par un expert de l'OMD ayant des connaissances en matière de gestion des tarifs douaniers et de laboratoires des douanes. La mission avait pour but de réaliser une évaluation de l'état d'avancement actuel du laboratoire des douanes existant, de discuter des besoins en personnel et des autres exigences opérationnelles, afin d'élaborer un plan pour les prochaines étapes nécessaires. Les résultats de la mission devaient permettre d'orienter les prochaines actions de modernisation du laboratoire des douanes du Ghana et les mesures à prendre pour obtenir un statut régional.

29 janvier - 1er février





Atelier de renforcement des capacités sur l'outil de tarification électronique au profit de Maurice Port Louis, Maurice

Examiner l'outil mis au point, sensibiliser les utilisateurs de l'outil et veiller à ce qu'ils soient en mesure de l'utiliser. Les développeurs de l'outil, GTS, ont organisé un atelier de renforcement des capacités du 5 au 9 février 2024 au profit de l'Administration des recettes fiscales de Maurice. L'objectif était de proposer une formation approfondie en examinant de manière exhaustive le portail de tarification et en évaluant ses fonctionnalités, ainsi que tous ses processus d'arrière-plan et d'avant-plan. Ce fut également l'occasion pour les utilisateurs d'effectuer des exercices pratiques sur l'outil de tarification. Cette démarche contribuera à l'efficacité de l'outil une fois celui-ci déployé et lancé. L'atelier de renforcement des capacités a rassemblé la communauté commerciale ainsi que les experts en matière de tarifs douaniers. L'outil a été finalisé et est prêt à être lancé.

Développement d'un outil de tarification électronique pour l'Administration des recettes fiscales de Maurice

Port Louis, Maurice

Dans le cadre de la coopération en cours avec l'OMD et du Programme, l'Administration des recettes fiscales de Maurice (MRA) a entamé un processus de numérisation de son outil de tarification, en vue d'entrer dans l'ère numérique, de tirer parti de la technologie et de fournir à la douane et aux acteurs du secteur privé des informations sur la nomenclature et les tarifs douaniers, et a développé un outil de tarification électronique pour offrir un accès au Livre des tarifs douaniers de Maurice via le site Web de la MRA. Les utilisateurs de l'outil pourront parcourir le Livre des tarifs douaniers et v effectuer des recherches, pour visualiser les taux de droits de douane associés, ainsi que les autres taxes et prélèvements éventuellement applicables. L'outil e-Tariff proposera également un estimateur de droits de douane, qui permet aux opérateurs d'estimer les taux de droits et autres taxes ainsi que les prélèvements pour les marchandises qu'ils ont l'intention d'importer. Ce processus de numérisation est conforme à l'objectif du Programme qui consiste à numériser et moderniser l'infrastructure douanière liée aux tarifs pour ses bénéficiaires partenaires.





Atelier national de niveau avancé sur le Système harmonisé au profit de l'Autorité fiscale de la Namibie Windhoek, Namibie

Dans le cadre du plan de travail élaboré et convenu par le Programme et la NamRA, un atelier de niveau avancé sur le SH a été organisé au profit des fonctionnaires des douanes du 20 au 23 février 2024. Les experts en classement tarifaire de la NamRA ont reçu une formation approfondie sur les Sections, Chapitres et autres domaines du SH. Des études de cas complexes et avancées ont été examinées afin de fournir des compétences approfondies sur la manière d'interpréter et d'appliquer le SH. Cet atelier a été précédé par des ateliers de base et intermédiaires sur le SH, au cours desquels les participants ont reçu une formation sur les aspects théoriques et pratiques du SH. Cette formation, prévue dans le Guide stratégique pour le développement des compétences en matière de classement tarifaire, était une formation plus spécialisée et plus spécifique, axée sur les besoins les plus urgents de l'administration concernant la structure du SH. Cela garantit le développement progressif des compétences des participants et de l'administration. Comme condition préalable à la phase de formation, les participants devaient suivre le cours avancé sur le SH sur la plateforme CLiKC! de l'OMD, afin de s'assurer qu'ils comprenaient la structure du SH dans les domaines recensés et d'aider à rassembler des études de cas pratiques qui seraient utilisées pour les exercices pratiques



19-23 février

Atelier national de formation des formateurs sur le Système harmonisé au profit de l'administration des douanes tunisienne Tunis, Tunisie

En partenariat avec l'Alliance mondiale pour la facilitation des échanges (GATF) et dans la continuité des formations de niveaux intermédiaire et avancé dispensées au profit de l'administration des douanes de Tunisie, le Programme a organisé un atelier de formation des formateurs à Tunis, du 19 au 23 février 2024. L'atelier a été organisé pour offrir aux participants une occasion unique de faire de courtes présentations de groupe et individuelles sur divers suiets liés au SH, tout en tenant compte des compétences en matière de facilitation et de communication ainsi que des astuces apprises auprès des experts de l'OMD. Il visait également à approfondir leur compréhension du SH, à développer et à renforcer leurs compétences en matière de formation, en mettant l'accent sur la durabilité et le développement des compétences. Les participants ont été dotés d'outils internationaux et d'une expertise technique pour assurer une compétence durable dans la gestion du travail de classement tarifaire, l'infrastructure connexe, et le maintien et la transmission des normes internationales dans le domaine du SH.

20-23 février

pendant la formation.



Atelier d'assistance technique sur la migration vers le SH 2022 au profit de l'Autorité fiscale nationale de la Sierra Leone

Freetown, Sierra Leone

En partenariat avec la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), le Programme a mené une mission d'assistance technique au profit de l'Autorité fiscale nationale de Sierra Leone pour la migration de son tarif vers la version 2022 du Système harmonisé, du 29 avril au 3 mai 2024 à Freetown, en Sierra Leone. Cet atelier, qui répondait à une demande technique, a été organisé par des experts de l'OMD et des pays membres de la CEDEAO, à savoir le Liberia et la Gambie. Il a été précédé par l'examen et l'analyse du tarif douanier national de la Sierra Leone et par une série de réunions virtuelles entre les experts de la Sierra Leone en matière de tarifs douaniers et les experts des pays membres de la CEDEAO qui ont adopté le TEC de la CEDEAO et migré leurs tarifs nationaux vers la version du SH 2022 de l'OMD. Outre les aspects techniques de la mise en œuvre des amendements au SH 2022, les experts ont travaillé avec leurs collègues de l'Autorité fiscale nationale de Sierra Leone pour recenser les problèmes qui ont empêché la mise en œuvre des amendements au SH 2022 dans les délais impartis. Ils ont également établi un plan de travail visant à renforcer les compétences en matière de SH de l'administration sierra-léonaise.



9-12 avril

Atelier national de renforcement des capacités en matière de laboratoire des douanes au profit de l'Autorité fiscale de l'Ouganda Kampala, Ouganda

Du 9 au 12 avril 2024, le Programme a organisé un atelier national sur la modernisation du laboratoire des douanes de l'Autorité fiscale de l'Ouganda (URA). L'atelier a été suivi par 20 agents des douanes de l'URA, dont des cadres supérieurs, tous impliqués dans les questions liées aux laboratoires des douanes et au classement du Système harmonisé. L'atelier faisait partie de l'assistance technique fournie à l'URA pour améliorer son infrastructure de laboratoire et satisfaire aux normes internationales, dans le cadre de ses efforts visant à établir un laboratoire régional des douanes. La structure et les fonctions de plusieurs laboratoires régionaux des douanes de l'OMD ont été présentées aux participants. L'animateur de l'atelier a expliqué en détail les activités du Réseau européen des laboratoires des douanes (CLEN) et les possibilités que les instruments mis au point par le CLEN pourraient offrir à l'URA. Les discussions ont porté sur le Guide des laboratoires des douanes de l'OMD, les procédures d'échantillonnage, les questions de sécurité et de sûreté, ainsi que les systèmes de gestion des informations de laboratoire. L'activité comprenait une visite par des experts aux installations existantes du Laboratoire des douanes scientifiques de l'URA, un laboratoire standard performant au service des douanes et d'autres unités de l'URA.

29 avril - 3 mai



Atelier national sur la mise en œuvre du SH 2022 au profit de Djibouti Djibouti, Djibouti

Dans le cadre des efforts continus du Programme en vue de soutenir les partenaires bénéficiaires dans la mise en œuvre du SH 2022, Djibouti a accueilli un atelier national sur la mise en œuvre du SH 2022 du 13 au 16 mai 2024. L'atelier visait à mettre à jour le tarif douanier national, conformément à la version actuelle du SH 2022 de l'OMD, et à garantir que les amendements de 2022 sont appliqués et adoptés comme il se doit. L'atelier a réuni une quinzaine d'agents des douanes de Djibouti et a été animé par des experts de l'OMD. En tant que Partie contractante à la Convention sur le SH, la douane djiboutienne a également été informée et sensibilisée concernant l'importance d'aligner le tarif douanier national et la nomenclature statistique du pays sur les normes internationales. Cette sensibilisation a également été l'occasion d'expliquer les amendements au SH 2022 et de permettre aux participants de se familiariser avec les amendements ainsi qu'avec la manière dont ils doivent être mis à jour au niveau national. Avec le soutien du Programme, la douane djiboutienne a été en mesure de formuler des idées et des actions concrètes sur la manière de faire avancer le processus de mise à jour. Elle a défini et établi un plan d'action détaillé comprenant les différentes étapes du processus, à savoir la vérification et la validation de la version actualisée du tarif douanier de Djibouti conformément à la version 2022 du SH de l'OMD. Une fois le tarif national validé, la douane de Djibouti devrait notifier la mise en œuvre du SH 2022 à l'OMD.



10 mai

Atelier national sur les laboratoires des douanes au profit de l'administration des douanes tunisienne Tunis, Tunisie

Du 7 au 10 mai 2024, la Direction générale des douanes (DGD) tunisienne a accueilli un atelier national sur les laboratoires des douanes, qui a été organisé dans le cadre du Programme UE-OMD sur le SH en Afrique, en réponse à la demande officielle du partenaire bénéficiaire. L'atelier avait pour but de mener une mission d'évaluation pour la mise en place d'un laboratoire des douanes dans le pays. Animé par deux chimistes douaniers reconnus par l'OMD et issus des administrations des douanes belge et espagnole, l'atelier a permis non seulement d'effectuer une mission d'évaluation afin de déterminer l'état d'avancement actuel, mais aussi d'organiser des consultations afin de discuter de l'infrastructure du laboratoire, des équipements, du personnel et d'autres exigences opérationnelles, de favoriser la collaboration avec d'autres laboratoires des douanes bien établis par le biais de visites d'étude, et de faciliter la participation de la Tunisie à des plateformes qui contribuent à l'échange de connaissances et de bonnes pratiques dans la gestion des laboratoires des douanes. L'atelier a également été l'occasion pour les participants d'approfondir leurs connaissances des normes techniques pertinentes en ce qui concerne l'infrastructure et les instruments d'un laboratoire des douanes. Faisant suite à des discussions approfondies sur divers aspects du projet, une évaluation a été faite quant à la voie à suivre et à des actions concrètes pour la création d'un réseau de laboratoires des douanes à Tunis.





Atelier national de renforcement des capacités sur l'outil de tarification électronique au profit de Madagascar

Antananarivo, Madagascar

Dans le cadre de la coopération continue avec le Programme et pour s'assurer que l'outil de tarification électronique mis au point pour Madagascar est pleinement utilisé par la communauté commerciale, le Programme a soutenu un atelier de renforcement des capacités sur l'outil électronique au profit de l'administration des douanes malgache à Antananarivo, du 29 au 31 mai 2024. La solution e-Tariff vise à offrir un accès au Livre des tarifs douaniers malgache via le site Web de l'administration, en permettant à ses utilisateurs de parcourir le Livre des tarifs douaniers et d'y effectuer des recherches, et ainsi visualiser les taux de droits associés et autres taxes et prélèvements applicables. La solution e-Tariff proposera également un estimateur de droits, qui permet aux opérateurs d'estimer les taux de droits et d'autres taxes et prélèvements pour les marchandises qu'ils ont l'intention d'importer. L'atelier de renforcement des capacités a permis de dispenser une formation approfondie aux fonctionnaires des douanes ainsi qu'aux parties prenantes privées, en examinant de manière exhaustive le portail tarifaire, en évaluant de manière pratique les fonctionnalités et tous les processus disponibles sur l'outil. Les développeurs de l'outil, GTS, ont dirigé l'atelier.



20-24 mai

Atelier national de niveau avancé sur le SH au profit du Service des douanes du Nigeria Abuja, Nigeria

Du 20 au 24 mai 2024, le Service des douanes du Nigeria (NCS) a organisé un atelier national de niveau avancé sur le Système harmonisé et le classement des marchandises à Abuja, au Nigeria. L'atelier a été animé par deux experts de l'OMD dans le cadre du Programme SH-Afrique, en partenariat avec la GIZ et l'Alliance mondiale pour la facilitation des échanges. Cette formation, qui relève du programme global d'assistance technique destiné à soutenir les travaux du NCS sur le développement des compétences concernant le Système harmonisé et les règles d'origine, avait pour but d'établir une solide base d'expertise pour l'administration en matière de classement tarifaire, de décisions anticipées et d'autres travaux liés aux droits de douane. L'atelier a été précédé de sessions de formation de base et intermédiaire organisées six mois avant la formation de niveau avancé, conformément au Guide stratégique de l'OMD pour le développement des compétences en matière de classement tarifaire. L'objectif était de former progressivement les agents des douanes dans les domaines complexes du SH recensés par l'administration, afin de garantir une interprétation et une application harmonieuses et approfondies du SH. L'atelier a été suivi par 24 agents des différents bureaux de douane du pays et du siège du Service des douanes du Nigeria. Les participants ont eu l'occasion d'appliquer et d'interpréter le SH de manière pratique en travaillant sur des études de cas, et ont été invités à classer des produits spécifiques présentant des difficultés dans leur travail quotidien de classement tarifaire. Ils ont également eu l'occasion de s'exercer à l'identification de différents types de fibres textiles à l'aide de diverses techniques pratiques. Les discussions ont offert aux experts du NCS une excellente occasion de résoudre certains problèmes et défis de classement en suspens.

29-31 mai





Lancement du système national de décisions anticipées pour la Côte d'Ivoire Abidian, Côte d'Ivoire

Le Programme a soutenu le lancement du système national de décisions anticipées en Côte d'Ivoire, qui a eu lieu le 20 juin à Abidjan, Côte d'Ivoire. En vertu du principe de synergie et de partenariat, le Programme de l'OMD a uni ses forces à celles de l'Alliance mondiale pour la facilitation des échanges (GATF) afin d'apporter un soutien complet à la Côte d'Ivoire pour la mise en œuvre d'un système de décisions anticipées et le développement de compétences en matière de SH. Des activités ont été organisées précédemment pour la Côte d'Ivoire en 2023 afin de faire suite aux orientations stratégiques pour le développement des compétences, et ont permis de former des fonctionnaires au classement tarifaire pour qu'ils puissent ensuite être formateurs à leur tour. Afin de soutenir d'autres travaux liés aux tarifs douaniers, le Programme, par l'intermédiaire de l'OMD, a fourni l'expertise et s'est associé à la GATF, qui a apporté son soutien en ce qui concerne les cadres juridiques et procéduraux et a assuré la coordination au niveau national avec toutes les parties prenantes. Dans le prolongement de ces activités de renforcement des capacités, l'événement a marqué le lancement officiel du nouveau système de décisions anticipées.



17-20 juin

Atelier national de renforcement des capacités sur l'outil de tarification électronique au profit du Zimbabwe

Harare, Zimbabwe

Le Programme a organisé un atelier de renforcement des capacités sur l'outil e-Tariff au profit de l'Autorité fiscale du Zimbabwe (ZIMRA), du 17 au 20 juin, à Harare, au Zimbabwe. L'atelier a fourni à la ZIMRA une formation approfondie sur l'utilisation de l'outil e-Tariff, axée sur les domaines suivants : recherche de tarifs douaniers, notes légales, consultation des tarifs, estimation des droits, gestion du contenu et tenue à jour de l'outil e-Tariff. Des exercices pratiques ont également été réalisés pour soutenir et renforcer le contenu de la formation, notamment en ce qui concerne la tenue à jour de l'outil e-Tariff. La formation de renforcement des capacités a permis aux participants d'acquérir les compétences et les connaissances nécessaires pour utiliser et tenir à jour efficacement l'outil e-Tariff, garantissant ainsi le succès de sa mise en œuvre et de son fonctionnement. L'enthousiasme et l'engagement dont a fait preuve l'équipe tout au long des exercices pratiques et des discussions ont été remarquables, préparant parfaitement la ZIMRA au lancement officiel de l'outil e-Tariff prévu pour novembre 2024.

20 juin



Atelier national sur la mise en œuvre du SH 2022 au profit de l'administration des douanes de Mauritanie

Nouakchott, Mauritanie

Du 15 au 19 juillet 2024, le Programme SH-Afrique a organisé une mission d'assistance technique au profit de l'administration des douanes de Mauritanie, à Nouakchott. Cet atelier a été organisé à la demande de l'administration des douanes de Mauritanie qui avait précédemment contacté l'OMD via le Programme pour faire part des problèmes rencontrés lors de la transposition du Système harmonisé dans le tarif douanier national, à la suite de sa migration vers le SH 2022. Avant la mission, l'administration avait communiqué son tarif douanier national afin de lancer le processus d'analyse, qui impliquait une vérification complète de tous les amendements apportés au SH afin de garantir son alignement sur la version internationale. Par la suite, l'atelier en présentiel visait à discuter des résultats du processus d'analyse et de la meilleure façon d'adopter les recommandations pour obtenir des résultats optimaux. La réunion a été animée par des experts accrédités de l'OMD qui ont analysé le tarif douanier national.



8-12 juillet

Atelier national de formation des formateurs sur le Système harmonisé au profit du Service des douanes du Nigeria Abuja, Nigeria

Le Programme a organisé un atelier national de formation des formateurs sur le SH et les règles d'origine au profit du Service des douanes du Nigeria. Les participants sélectionnés ont été rigoureusement formés et dotés des compétences nécessaires pour dispenser des formations sur le SH et les règles d'origine. L'atelier a été organisé dans le cadre de l'assistance technique globale et du partenariat avec le NCS. Celui-ci s'est tenu à Abuja, au Nigeria, du 8 au 12 juillet 2024, avec pour objectif d'aider l'administration des douanes à améliorer sa connaissance, son utilisation, son interprétation et son application du Système harmonisé et des règles d'origine préférentielle. Il s'est appuyé sur l'acquis des formations de base, intermédiaires et avancées menées depuis janvier 2024. Grâce à ce soutien, le NCS devrait constituer un solide réseau de formateurs en matière de SH et être en mesure de contribuer aux initiatives de renforcement des capacités à l'avenir.

15-19 juillet



Atelier national de formation des formateurs sur le Système harmonisé au profit de l'Autorité fiscale de la Namibie Windhoek, Namibie

Après avoir progressivement développé les compétences des fonctionnaires des douanes de la NamRA sur le SH, du niveau de base au niveau avancé, le Programme a organisé un atelier national de formation des formateurs sur le SH au profit des fonctionnaires de la NamRA, du 5 au 9 août 2024 à Windhoek, en Namibie. Au cours des dernières années, le Programme SH-Afrique a soutenu la NamRA dans un certain nombre d'initiatives en matière de classement tarifaire et de questions liées aux tarifs douaniers. Au terme d'une série d'ateliers et d'activités de renforcement des capacités menés en 2020 et 2021, la NamRA a finalement mis en œuvre et lancé un système national de décisions anticipées en juillet 2022. En octobre 2022, le Programme a aidé la Namibie à intégrer les recommandations du Conseil relatives au SH. En outre, en mai 2023 et février 2024, le Programme a dispensé une formation de niveau intermédiaire et avancé sur le SH à l'intention des agents qui participent au processus de classement tarifaire ainsi qu'au processus de délivrance des décisions anticipées en matière de classement tarifaire. Pour assurer la continuité des capacités organisationnelles au-delà du Programme, un atelier de formation des formateurs a été organisé conformément aux orientations stratégiques pour le développement des compétences dans le domaine du classement tarifaire. L'atelier visait à approfondir la compréhension du SH par les participants, à développer des compétences de formation efficaces, à améliorer la cohérence et l'exactitude de l'interprétation et de l'application du SH afin de normaliser les pratiques de classement tarifaire parmi les fonctionnaires, ainsi qu'à améliorer leurs compétences en matière de résolution de problèmes dans leurs activités quotidiennes de classement tarifaire et dans leurs efforts pour former d'autres personnes. Les fonctionnaires formés sont voués à constituer une réserve d'agents dans laquelle la NamRA puisera les formateurs chaque fois que nécessaire, dans le cadre de ses efforts de développement des compétences.



29 juillet - 2 août

Atelier de renforcement des capacités sur l'outil électronique de décisions anticipées au profit de l'Autorité fiscale de la Namibie Windhoek, Namibie

Un atelier de renforcement des capacités sur l'outil électronique de décisions anticipées au profit de l'Autorité fiscale de la Namibie (NamRA) a été organisé du 29 juillet au 2 août à Windhoek, en Namibie. Au cours des dernières années, la NamRA et l'OMD, sous l'égide du Programme SH-Afrique, ont travaillé ensemble pour moderniser le travail de classement tarifaire afin de simplifier et d'améliorer l'efficacité des opérations douanières en Namibie, tant pour la douane que pour la communauté commerciale. Après la mise en œuvre et le lancement du système national de décisions anticipées en 2022, le Programme, en coopération avec GTS, a commencé à numériser les décisions anticipées et a développé un outil électronique de décisions anticipées pour la NamRA. L'outil sera utilisé par la communauté commerciale pour soumettre des demandes de décisions anticipées par voie électronique, ainsi que par les agents des douanes de la NamRA pour examiner, évaluer, délivrer et publier les décisions anticipées. L'objectif est d'améliorer la prise de décision et d'accroître la cohérence et la transparence des décisions rendues par la NamRA. Le système a été conçu pour fournir un moyen plus efficace, transparent et simplifié d'obtenir des décisions anticipées afin de faciliter les échanges conformément aux normes internationales. L'atelier de renforcement des capacités, a permis de faire une démonstration pratique et en personne des fonctionnalités de l'outil mis au point à tous les utilisateurs concernés, et d'améliorer la compréhension de l'outil par ses utilisateurs. L'atelier a également permis à l'équipe informatique d'acquérir l'expertise nécessaire au bon fonctionnement de l'outil.

5-9 août



Atelier national sur le test d'acceptation par les utilisateurs (UAT) de l'outil électronique de décisions anticipées au profit de l'Autorité fiscale de la Namibie Windhoek, Namibie

Faisant suite au développement de l'outil électronique de décisions anticipées pour la NamRA par le Programme, en coopération avec Global Trade Solutions (GTS), les développeurs de l'outil ont mené une phase de test d'acceptation par les utilisateurs (UAT) pour le système de décisions anticipées de la NamRA, qui s'est déroulée dans les bureaux de la NamRA à Windhoek, en Namibie, du 9 au 11 septembre 2024. L'objectif de cet atelier était de vérifier que le système répondait à toutes les exigences fonctionnelles et non fonctionnelles avant sa mise en service et son lancement officiel, comme convenu par les parties prenantes de la NamRA. L'UAT a été mené avec la participation active de l'équipe de projet et de l'équipe de test de la NamRA. Le processus s'est achevé par une session d'alignement exécutif, au cours de laquelle les représentants de la NamRA ont confirmé que le système avait été approuvé. Un document officiel d'approbation a été préparé pour signature par la NamRA.



12-23 août

Atelier national de formation des formateurs sur le Système harmonisé au profit de l'Autorité fiscale de la Zambie Windhoek, Namibie

En partenariat avec la GIZ, le Programme SH-Afrique a organisé un atelier national de formation des formateurs sur le Système harmonisé au profit de l'Autorité fiscale de la Zambie, du 12 au 23 août 2024 à Lusaka, Zambie. L'atelier de formation, d'une durée de deux semaines, visait à soutenir l'Autorité fiscale de la Zambie (ZRA) dans ses efforts visant à renforcer la capacité de ses fonctionnaires des douanes à effectuer le travail de classement des marchandises conformément aux normes internationales et aux bonnes pratiques en la matière. L'atelier a rassemblé divers fonctionnaires des douanes chargés du classement tarifaire au sein de la ZRA, qui ont eu l'occasion d'améliorer leurs connaissances et leurs compétences en matière de SH et de se préparer à diriger et à mener en toute confiance des formations sur le SH au sein de leurs propres équipes ou départements, élargissant ainsi les connaissances et l'application cohérente du SH dans l'ensemble de l'organisation. Au cours des deux semaines de formation, les participants ont été confrontés à la résolution de cas complexes de classement du SH, leur offrant une occasion unique d'améliorer leurs compétences en matière de résolution de problèmes et de développer leur capacité à traiter des cas complexes ainsi qu'à fournir des conseils à d'autres personnes en matière de classement tarifaire. Les participants ont eu l'occasion d'élaborer et de présenter des exposés sur différents cas de classement afin d'acquérir des compétences efficaces en matière de formation et de mettre au point des supports de formation. Les résultats de cette formation devraient permettre à la ZRA de disposer d'un réseau de bureaux capables d'organiser des formations internes à l'intention des agents nouvellement recrutés et des agents en service et autres.

9-11 septembre



Atelier national de niveau intermédiaire sur le Système harmonisé au profit de l'Autorité fiscale du Malawi Blantyre, Malawi

Dans le cadre de la coopération et du soutien apportés à l'Autorité fiscale du Malawi, un atelier de niveau intermédiaire sur le SH a été organisé à l'intention des fonctionnaires des douanes, du 25 au 29 novembre 2024 à Blantyre, au Malawi. Cette initiative de développement des compétences visait à améliorer les connaissances des fonctionnaires des douanes impliqués dans le classement tarifaire afin de renforcer leurs compétences dans la foulée du développement d'un outil tarifaire électronique pour l'Autorité fiscale du Malawi. D'autres séries d'activités ont été menées dans le cadre du Programme par le biais de plans de travail et de demandes approuvés au niveau régional, à savoir le COMESA et ceux convenus au niveau national. Afin d'assurer la continuité, d'améliorer les compétences et d'assurer une utilisation aisée de l'outil, l'Autorité fiscale du Malawi a sollicité une assistance pour le développement des compétences des agents des douanes afin de leur permettre d'explorer et de comprendre pleinement la structure du SH, y compris la manière de le parcourir, de l'interpréter et de l'appliquer dans le cadre de leur travail quotidien de classement tarifaire. L'atelier, animé par deux experts accrédités par l'OMD, a également permis aux agents de l'Autorité d'acquérir une expérience pratique dans la résolution de cas complexes de classement tarifaire, améliorant ainsi leurs compétences en matière de résolution de problèmes dans le domaine du SH. La compréhension de la Convention sur le SH et de son application est importante pour tous les fonctionnaires des douanes qui travaillent dans le domaine du classement tarifaire. L'atelier a permis d'approfondir ce point et de placer les responsables de l'Autorité fiscale du Malawi dans une meilleure position pour transmettre les compétences et les connaissances à l'ensemble de l'organisation.



7 novembre

Lancement de l'outil de tarification électronique pour l'Autorité fiscale de la Namibie Windhoek, Namibie

Après le développement complet, le renforcement des capacités et le test d'acceptation par les utilisateurs du système électronique de décisions anticipées pour la Namibie, avec le soutien du Programme UE-OMD pour l'Afrique en partenariat avec le Programme d'accélération des échanges commerciaux de l'Administration fiscale et douanière du Royaume-Uni (HMRC), l'outil a été lancé le 7 novembre 2024 à Windhoek, en Namibie. Le lancement de cet outil est l'aboutissement d'une série d'initiatives visant à rationaliser les processus commerciaux, à améliorer la transparence et à moderniser le travail de classement tarifaire ainsi que les travaux connexes. Cet outil constitue une avancée significative pour la NamRA, car il permet à la communauté commerciale d'accéder facilement à l'application des décisions anticipées et contribue également à créer un environnement favorable aux entreprises. Il s'agit d'une étape importante qui s'inscrit également dans l'objectif à long terme de l'UDAA visant à mettre au point un système régional de décisions anticipées, et qui place la NamRA en bonne position pour mener à bien tous les objectifs de numérisation de l'UDAA à l'avenir.

25-29 novembre



Cérémonie de lancement de l'outil de tarification électronique pour le Zimbabwe – ZIMRA

Harare, Zimbabwe

L'outil de tarification électronique, développé par GTS avec le soutien du Programme pour permettre aux opérateurs d'estimer les taux de droits et autres taxes ainsi que les prélèvements pour les marchandises qu'ils ont l'intention d'importer, a été lancé le 29 novembre 2024. Le lancement de cet outil ouvre des perspectives prometteuses d'alignement des pratiques de la ZIMRA sur les normes internationales pertinentes, en particulier celles de l'OMD, de l'OMC et de la ZLECAf, afin de faciliter les échanges et de créer ainsi un environnement de transparence et de prévisibilité des processus douaniers.



24-27 novembre

Atelier national sur la validation du tarif douanier national aligné sur le SH 2022 au profit de la douane de Djibouti Djibouti, Djibouti

Dans le cadre des efforts concertés visant à soutenir la douane de Djibouti dans la migration de son tarif douanier national vers la version 2022 du SH de l'OMD, le Programme a organisé un atelier de validation du 24 au 27 novembre 2024 afin de s'assurer que le tarif douanier national transposé est aligné sur le SH 2022 de l'OMD. L'exercice de vérification et de validation faisait partie des points d'action définis lors de l'atelier national organisé en juillet 2024. Les résultats de cet atelier devraient permettre à Diibouti de mettre pleinement en œuvre le SH 2022 et de notifier l'OMD en conséguence. Cela place Djibouti en bonne position au niveau continental puisque les États partenaires de la ZLECAf sont tenus de transposer leurs listes de concessions tarifaires vers celles du SH 2022. En outre, l'expérience et les capacités acquises grâce à l'assistance technique fournie dans le cadre du Programme facilitent le processus de migration vers la prochaine version du SH, à savoir le SH 2028.

29 novembre







Chapitre 7

NOUVELLE FORMULATION DU GUIDE STRATEGIQUE DE L'OMD POUR LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES Le Guide stratégique pour le développement des compétences a été élaboré et publié en deux langues, à savoir le français et l'anglais. Au cours de la période de référence, le Guide stratégique a été traduit en portugais dans un souci d'inclusivité et pour permettre aux pays lusophones d'Afrique de suivre facilement les étapes du processus de renforcement des capacités décrites dans le guide.





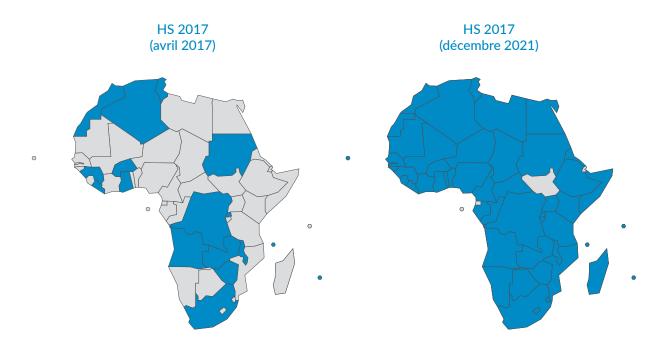
Chapitre 8
VISION POUR 2025

À l'approche de la clôture prévue du Programme, des plans ont été élaborés pour garantir des processus de clôture efficaces et transparents dans tous les domaines concernés. Le Programme, opérationnel depuis février 2019, a franchi des étapes importantes dans sa courbe d'objectifs, assurant la mise en œuvre appropriée et en temps utile du SH 2022, soutenant les partenaires bénéficiaires dans la numérisation et la modernisation de l'infrastructure de classement tarifaire et le développement des compétences, dans le but de garantir la pérennité des travaux liés au SH. Une évaluation finale de l'impact du Programme est prévue, incluant des recommandations et un retour d'information de la part des principales parties prenantes, telles que les Membres du Comité de pilotage. Le rapport comprendra également, entre autres, les acquis principaux et les perspectives pour l'avenir proche. Tous les plans de travail convenus aux niveaux continental, régional et national seront examinés pour s'assurer que toutes les activités prévues sont soutenues et que les résultats escomptés sont atteints. Une dernière série de communications avec les parties prenantes est envisagée pour s'assurer que la clôture du Programme est bien diffusée pendant la période de clôture prolongée jusqu'en mars 2025.

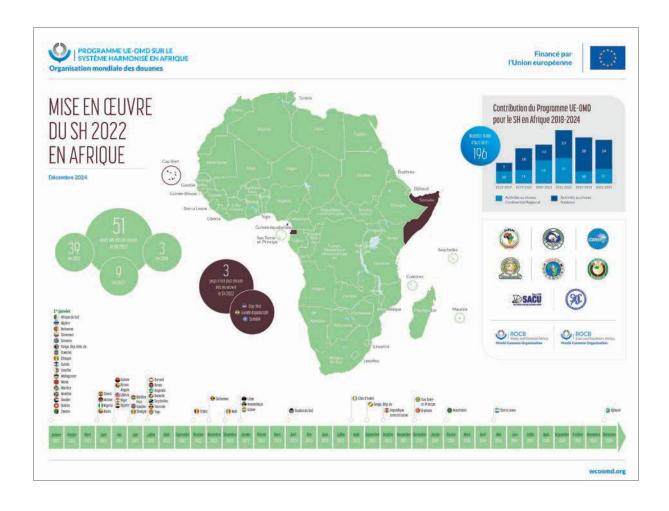
Le Programme reste ouvert aux administrations et CER en Afrique. Nous vous invitons à envoyer votre demande à l'adresse to wcoHSAfrica@wcoomd.org.



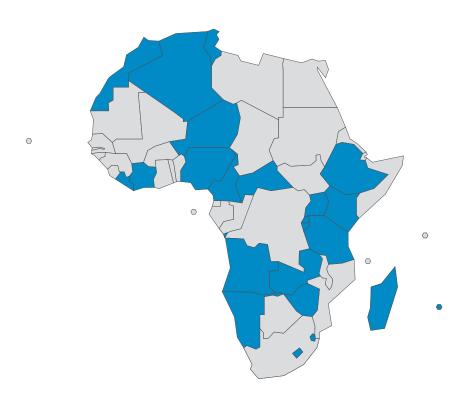
MISE EN ŒUVRE DU SH 2017 : AVANT ET APRÈS



MISE EN ŒUVRE DU SH 2022



MISE EN ŒUVRE DES DÉCISIONS ANTICIPÉES



Pays n'ayant pas encore mis en œuvre un système de décisions anticipées

Afrique du Sud Malawi Bénin Mali Botswana Mauritanie Burkina Faso Mozambique Cap-Vert

République démocratique

Comores du Congo

Djibouti République du Congo Égypte São Tomé-et-Príncipe Érythrée Sénégal Gabon Seychelles Gambie Sierra Leone

Ghana Somalie Guinée Soudan Guinée équatoriale. Soudan du Sud

Guinée-Bissau Tchad Libye Togo

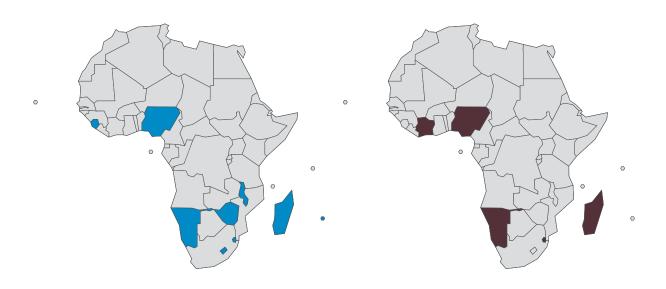
Pays ayant mis en en œuvre un système de décisions anticipées

Algérie Maurice Angola Namibie Burundi Niger Cameroun Nigeria Côte d'Ivoire Ouganda

Eswatini République centrafricaine

Éthiopie Rwanda Kenya Tanzanie Lesotho Tunisie Zambie Liberia Madagascar Zimbabwe Maroc

MISE EN ŒUVRE DES OUTILS DE TARIFICATION ÉLECTRONIQUES ET DES DÉCISIONS ANTICIPÉES ÉLECTRONIQUES

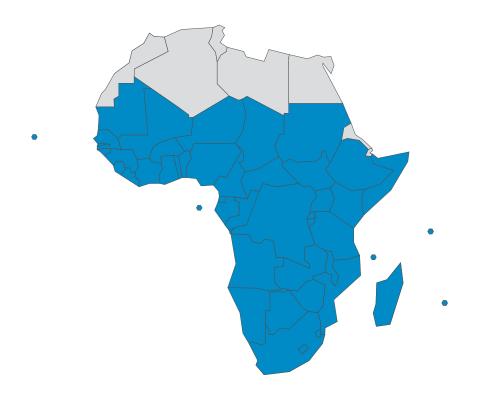


Pays ayant mis en œuvre l'outil de tarification électronique

Eswatini Lesotho Liberia Madagascar Malawi Maurice Namibie Nigeria Zimbabwe Pays ayant mis en œuvre un système de décisions anticipées électronique

Côte d'Ivoire Eswatini Madagascar Namibie Nigeria

DISPONIBILITÉ DES PUBLICATIONS DU SH (EN LIGNE ET PAPIER)





NOTES







Veuillez-nous contacter à :

wcoHSAfrica@wcoomd.org

Visitez notre site Internet:

wcoomd.org







Rue du Marché 30, B-1210 Bruxelles, Belgique wcoHSAfrica@wcoomd.org #WCOOMD wcoomd.org

